

MON PLAN DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL



UNE MÉTHODE EN 3 ÉTAPES

01 LE BILAN!

02 L'IDENTIFICATION ET LA
PRIORISATION DES BESOINS

03 LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT

LE BILAN

Voici quelques pistes de réflexion qui vous permettront de faire le point sur votre pratique.

1

Quelles sont mes plus grandes fiertés professionnelles dans la dernière année ?

2

Qu'est-ce que j'ai trouvé le plus difficile dans la dernière année ?

3

Quelles sont les leçons apprises dans la dernière année ?

4

Quels sont les outils/formations/collègues coup de cœur de la dernière année ?

5

Qu'est-ce que je veux garder ?

6

Qu'est-ce que je veux laisser derrière ou diminuer ?

7

Qu'est-ce que j'aimerais ajouter ?

L'IDENTIFICATION ET LA PRIORISATION DES BESOINS

La réalisation du bilan devrait vous avoir permis d'identifier certains besoins, mais nous vous proposons d'aller plus loin en prenant un moment pour répondre aux questions suivantes :

1

Quelles sont mes forces en tant qu'intervenant.e ?

2

Qu'est-ce que j'aime le plus en intervention, qui me fait vibrer ?

3

Quels sont mes défis, ce que je souhaite améliorer ?

4

Si je pouvais changer 1 chose qui améliorerait considérablement ma pratique, qu'est-ce que ce serait ?

5

Y a-t-il des obligations auxquelles je dois me conformer au cours de la prochaine année en matière de formation ?

6

Si j'avais à décrire ma journée idéale en tant qu'intervenant.e, à quoi ressemblerait-elle ?

7

Lorsque je regarde mon code de déontologie, y a-t-il des éléments qui me génèrent du stress, de l'anxiété, de l'inconfort ? Pourquoi ?

8

Si ma profession propose un référentiel de compétences, identifier avec un code de couleur celles que je maîtrise, celle que je pourrais améliorer et celle qui représentent un défi.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Cela vous amène à l'étape ultime, la rédaction du plan de développement professionnel. Celui-ci devrait permettre de relier vos objectifs de formation aux différents éléments figurant dans votre référentiel de compétence, les normes d'exercice de votre profession ou encore votre code de déontologie. C'est le temps ici d'identifier des moyens susceptibles de répondre à vos objectifs de développement professionnel.

RÉFÉRANT	OBJECTIF	MOYEN IDENTIFIÉ